

	SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE	14 mars 2012
SNPS Info		

COMITE SUPERIEUR DE CONCERTATION (CSC 108) DU 07 mars 2012.

Le comité supérieur de concertation est présidé par Mr VAN DE CAVEY

Le président ouvre la séance

- **Application informatique RAAVIS:**

Il s'agit d'une application informatique pour le transfert de données administratives entre l'Office des étrangers et la police en vertu de la réglementation du séjour illégal. Les bénéficiaires de ce projet résident dans la facilité de circulation de l'information par des moyens électroniques, de rapports uniformes, de fichiers de suivi et la décision du service de l'immigration. Les télécopies et les appels téléphoniques entre les deux services appartiennent donc au passé.

En plus du manuel existant, le membre du personnel recevra une formation.

Le SNPS exige un timing précis sur la mise en place du programme et de la formation (formateurs et agents).

Les formations débiteront début avril pour les futurs formateurs et à partir du mois de juin pour les membres du personnel.

Les organisations syndicales réclament une réactivation du groupe de travail « GES », l'autorité se renseigne.

Il a également été demandé à l'autorité ce qui en était de l'état d'avancement d'un programme spécifique pour les services WPR. L'autorité prend note et nous transmettra les renseignements.

- **Implantation du site « RAC – Bruxelles » - état de la situation**

Le DSM Deblaere propose un projet d'implantation du site. Le déménagement est prévu pour le début de l'année 2014.

L'aspect financier est finalisé.

SNPS :

- se demande s'il y a suffisamment de salles d'audition équipées « Salduz ».
Réponse autorité : oui.
- se demande aussi pourquoi un seul stand de tir est planifié dans ce complexe, et s'il y a une capacité suffisante pour répondre au besoin de la GPI48 (entraînement de tir).
Autorité : les autres stands de tir de la région Bruxelloise seront restaurés.

Autres précisions de l'autorité :

- La cuisine du RAC sera une cuisine prévue pour les plats à réchauffer.
- Sur les normes imposées (nombre de m² par membre du personnel) convenu lors du groupe de travail. Le gouvernement n'a toujours pas imposé de nouvelles normes à la police fédérale.

- **Suppression de la cuisine du quartier de WILRIJK (Anvers)**

Fin de l'année dernière, la cuisine du site Wilrijk a été réaménagée. Cependant, suite à une décision politique, il a été décidé qu'une prison serait construite sur ce site.

La cuisine n'étant plus opérationnelle, d'autres solutions ont été envisagées.

Sur le site de WILRIJK, un distributeur de plats chauds a été installé dans une pièce inachevée et non chauffée.

L'autorité affirme qu'elle va essayer de trouver une autre pièce.

Les syndicats préféreraient que l'on fasse livrer des repas chauds après inscription.

Une cuisine a été installée sur le site du RING CENTER.

- **Rôle et responsabilités de l'employeur et des coordinateurs de complexes – CGSP**

DSL présente son projet de note « Rôle et responsabilités de l'employeur et des coordinateurs de complexes ».
Le SNPS demande que les syndicats soient repris dans la note comme partenaire social dans le projet ainsi que le CCB. L'autorité a accepté nos observations, le reste de nos remarques seront transmises par écrit.
DSL propose une formation pour les membres du personnel effectuant ce travail et créera un dossier d'agrément pour cette formation.
Dans les prochaines semaines, l'analyse de risque sera finalisée.

- **Formation et profil de fonction pour DAFA (appui aérien de la police fédérale)**

Un représentant du service nous explique la formation « Accompagnateurs locaux » qui consiste à former des membres du personnel opérationnels d'autres unités afin de fournir un appui aux membres de l'équipage de l'hélicoptère par leur connaissance plus spécifique du terrain.

- **Protection médicale**

En résumé, certains membres du personnel de SPN ANVERS ayant une fonction « ACCUEIL » ne peuvent pas bénéficier de soins de santé gratuits. Cette problématique a été mise à maintes reprises à l'ordre du jour du CCB. La représentante de DGA explique que ces membres du personnel y ont droit et qu'un courrier a été rédigé dans ce sens et envoyé à DSJ. Elle s'engage à envoyer une réponse écrite au président du CCB.

- **Déclaration de politique – politique en matière d'alcool et de drogues**

Cette déclaration de politique a été préparée par analogie avec la CAO100, «prévention contre la consommation d'alcool et de drogue" comme en vigueur dans le secteur privé. La police fédérale a décidé, à son tour, de faire le même exercice et un groupe de travail a été créé. La première étape consiste à émettre une déclaration de politique et ensuite d'élaborer des objectifs.

L'ensemble du projet se compose de :

- Procédures
- Education et de sensibilisation
- Relief réglementaires

- **Vade-mecum du dossier personnel pour la police intégrée**

Les syndicats demandent que ce point soit négocié.

Le président prend note et nous communiquera sa réponse après s'être concerté avec le DGS et Madame la Ministre de l'Intérieur.

- **Dossiers pension en retard – SNPS**

Le SNPS explique que le traitement des dossiers de pensions au niveau du service de la matricule de la direction de la mobilité et de la gestion du personnel prend du retard.

Une concertation sera organisée dans le courant de la première semaine d'avril afin d'effectuer le suivi et de rassurer les syndicats.

Dorénavant, l'autorité enverra un accusé de réception de la demande de pension.

- **Planning pour les profils**

L'autorité explique qu'il faudra concerter dans les prochaines semaines 35 profils de fonction dont ceux pour le SPC.

Les organisations syndicales proposent de prévoir un comité de concertation avec comme seul point à l'ordre du jour les profils de fonction. Cette proposition est acceptée par le président.

• **Divers :**

- Le SNPS signale que dans certaines unités les policiers ont reçu la nouvelle arme de service mais le matériel (holster,...) n'est pas adapté.
- La police a acheté des programmes informatiques pour les WPR. Les syndicats se demandent :
 - Combien cela a-t-il coûté ?
 - Quand les programmes seront-ils mis en place ?
 - Y aura-t-il une formation ?L'autorité prend acte.
Une réponse sera donnée au prochain comité de concertation.

Christian LORENT
Secrétaire national

Gert COCKX
Président national

LE SNPS VOUS INFORME

